

D-6443

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

DOSSIER PEDAGOGIQUE

(Document 8 bis)¹

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

TOURNAGE SUR BOIS : INITIATION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

CODE DE L'U.E. (2): 31 12 21 U11 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3): 301
-------------------------------------	--

La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> (4) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné confessionnel
<input checked="" type="radio"/> (4) Officiel subventionné	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau :(1) SCHETGEN Sébastien.

Date et signature (1) :

¹ Article 7 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. **Finalités de l'unité d'enseignement :** reprises en annexe n°1 (1 page) (1)
2. **Capacités préalables requises :** reprises en annexe n°2 (1 page) (1)
3. **Niveau et classement de l'unité d'enseignement :**

Enseignement secondaire	X (4) du niveau inférieur	O (4) du niveau supérieur
	X (4) de transition	O (4) de qualification

4. **Acquis d'apprentissages :** repris en annexe n°3 (1 page) (1)

5. **Programme :**

- 5.1. Etudiant repris en annexe n°4 (1 page) (1)
- 5.2. Chargé de cours

6. **Constitution des groupes ou regroupement :** repris en annexe n°5 (1 page) (1)

7. **Chargé(s) de cours :** repris en annexe n°6 (1 page) (1)

8. **Horaire minimum de l'unité d'enseignement :**

Dénomination du (des) cours (1)	Classement du(des) cours (1) (5)	Code U (1) (5)	Nombre de périodes (1)	Code Fonction (1)
Tournage sur bois: Technologie et connaissance des matériaux	CT	J	8	
Tournage sur bois: Travaux pratiques et méthodes de travail	PP	C	72	
Part d'autonomie		P	20	
Total des périodes			100	

9. **Tableau de concordance** (à approuver par le Conseil général) repris en annexe n°7 (1page) (1)

10. **Réservé au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] : (1)

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - PAS-D'ACCORD (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



Date : 05.02.2026

Signature :

Instructions(1) A compléter

(2) Réservé à l'administration

(3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile

(5) Voir annexe 27 tableau des codes « U »

FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant/l'étudiante, au départ d'une pièce de bois, en vue de réaliser manuellement et mécaniquement un objet tourné :

- ◆ de s'initier à l'utilisation des machines et aux outillages rencontrés dans un atelier de tournage sur bois ;
- ◆ de réaliser des dessins de profil avec dimensions détaillées ;
- ◆ d'organiser le poste de travail ;
- ◆ de planifier et mettre en œuvre le mode opératoire ;
- ◆ de développer ses compétences d'observation, d'organisation et de réflexion technique ;
- ◆ d'adopter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

En français

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément
- ◆ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
- ◆ produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair.

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques

- ◆ savoir calculer :
 - maîtriser le système de numération en base 10 ;
 - opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
 - connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
 - prendre une fraction d'un nombre ;
 - calculer un pourcentage d'un nombre .
- ◆ savoir structurer l'espace et ses composants :
 - reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
 - calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
 - calculer l'aire et le volume de ces solides ;
 - dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée.
- ◆ savoir mesurer :
 - pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée et de monnaie (cas simples).

Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant/l'étudiante sera capable :

au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, dans un temps imparti,

- ◆ d'exécuter les techniques d'un tournage avec courbes (concaves et convexes) et arêtes ;
- ◆ d'expliquer et de justifier le choix, l'adaptation et l'affûtage des outils de tournage ainsi que les techniques mises en œuvre ;
- ◆ de contrôler le cadre de l'élément à l'épure dessinée au préalable.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision du tranché ;
- ◆ la qualité de la réalisation (planéité, solidité) ;
- ◆ le temps alloué.

PROGRAMME

En disposant de l'outillage et du matériel adéquat, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, de réaliser manuellement et mécaniquement un tournage de base avec les tolérances déterminées.

L'étudiant/l'étudiante sera capable :

En Technologie et connaissance des matériaux :

- ◆ Examiner une pièce de bois afin de réaliser un objet tourné :
 - identifier et définir :
 - les bois de bout,
 - les bois de fil,
 - les bois de travers ;
 - identifier les essences de bois, leurs caractéristiques et leurs défauts.
- ◆ Identifier et poser les produits de traitement du bois :
 - les huiles,
 - les vernis,
 - les colorants,
 - les colles,
 - les abrasifs.

Travaux pratiques et méthode de travail

- ◆ Décrire sommairement le tour à bois ;
- ◆ Réaliser des opérations pratiques en mobilisant les acquis théoriques relatifs aux différents outils de tournage :
 - identifier l'outillage de base ;
 - sélectionner, apparier et affûter les outils à tranchant d'angles divers ;
 - utiliser la pratique des divers outils.
- ◆ Elaborer et mettre en œuvre un plan pour la réalisation d'un objet tourné :
 - lire une épure ;
 - interpréter une épure ;
 - dessiner une épure.
- ◆ Identifier et appliquer les techniques nécessaires à la réalisation d'un objet tourné avec courbes et arrêtes :
 - l'équilibrage d'une pièce de bois ;
 - le tournage entre pointes ;
 - la prise au mandrin (tenon, mortaise, queue de cochon) ;
 - le plateau.
- ◆ Réaliser le tournage en relief et en creux sur bois de fil, de travers et de bout :
 - préparer les machines ;
 - choisir, débiter et corroyer les bois ;
 - réaliser les assemblages ;
 - mettre en place la pièce à tourner ;
 - exécuter les calibres et tracer les repères.
- ◆ Contrôler la conformité du travail en cours et en fin d'exécution :
 - mesurer les cotes finales et les comparer à l'épure ;
 - vérifier l'absence de défauts majeurs (fissures, nœuds non souhaités, traces de serrage) ;
 - confirmer la stabilité de la pièce et son équilibre ;
 - inspecter la qualité générale de l'état de surface après le dernier passage d'outil de forme.
- ◆ Réaliser les opérations de finition :
 - procéder à une finition supplémentaire si nécessaire ;
 - réaliser, si nécessaire, une reprise de ponçage localisé.

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas dépasser 12 étudiants/étudiantes par groupe.

CHARGÉ(S)/CHARGÉE(S) DE COURS

Le chargé/ la chargée de cours sera un enseignant/une enseignante ou un expert/une experte.

L'expert/l'experte devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

« Tournage sur bois : initiation »

Date de dépôt :

Date d'application :

Date d'approbation :

Date limite de certification :

Code régime 1 provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 Définitif/Provisoire	Code régime 1 Définitif /Provisoire	Code domaine de formation et /ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 Définitif /Provisoire
31 12 21 U11 C1	301	Tournage sur bois : initiation			NEANT